



École Mgr-Boucher,
Saint-Louis et Saint-Bruno

Ordre du jour

Réunion du conseil d'établissement

Date : Le mardi 26 novembre 2019
Endroit : École Mgr-Boucher
Heure : 19 h 00

1. Ouverture de la rencontre, mot de bienvenue, présence et vérification du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 29 octobre 2019 *;
4. Suivi au procès-verbal du 29 octobre 2019;
5. Rapport de reddition de compte :
 - 5.1 Rapport de la présidente;
 - 5.2 Rapport de la direction d'école;
 - 5.2.1 Point pour consultation :

Modification du secteur scolaire de la Municipalité de Saint-Germain

 - 5.2.1.1 Explication du déroulement;
 - 5.2.1.2 Présentation du document d'information et de consultation de la C.S.*;
 - 5.2.1.3 Période d'interventions du public;
 - 5.2.1.4 Délibération du conseil d'établissement;
 - 5.2.1.5 Vote (demande – proposition – vote);
 - 5.2.1.6 Opinion ou résolution
 - 5.2.1.7 Suivis à la résolution.
 - 5.2.2 Points pour adoption : *aucun*
 - 5.2.3 Points pour approbation :
 - 5.2.3.1 COSP* ;
 - 5.2.3.2 Campagne de financement de l'école Saint-Bruno et Mgr-Boucher*.

* Document joint

5.2.4 Points pour information :

5.2.4.1 Portes ouvertes

5.2.4.2 Spectacle de Noël à Kamouraska (18 décembre à 19 h 00 à la salle municipale de Kamouraska)

5.3 Rapport de la trésorière

6 Affaires nouvelles :

6.1 Information des représentants personnel des enseignants;

6.2 Information du représentant du personnel professionnel;

6.3 Information du représentant du personnel du soutien;

6.4 Information du représentant du personnel des services de garde;

6.5 Rapport aux membres parents de la représentante au Comité de parents;

6.6 Information de la ou les commissaire(s);

7. Périodes de questions du public et varia :

↳ _____
↳ _____
↳ _____

8. Sujets à discuter à la prochaine rencontre;

9. Levée de la séance.

Mylène Bourque, présidente